



## Evénement

### EMPLOI

## Un phénomène difficile à évaluer

Bien réel, il reste pour l'instant marginal en termes d'emplois perdus.

Par Grégoire BISEAU  
mardi 14 septembre 2004

C'était il y a pratiquement un an. Alerté de toute part par les ravages des délocalisations dans plusieurs régions, un groupe de sénateurs se décide à lancer une enquête parlementaire pour tenter une évaluation du phénomène. En juin, le rapport est publié (1). Dans les pages d'introduction, on peut lire les lignes suivantes : *«Première certitude, contrairement aux affirmations les plus courantes, il n'existe pas de mouvement de délocalisation massive de nos industries de main-d'oeuvre.»* Bigre. Les sénateurs seraient-ils définitivement séniles ? Non. Bizarrement, beaucoup d'économistes qui ont planché sur une évaluation des délocalisations concluent en gros la même chose : la part des emplois détruits serait - pour l'instant en tout cas - marginale. Ce qui ne veut pas dire pour autant que le problème est négligeable. Tentative d'explications.

### 1) De quoi parle-t-on ?

Le mot «délocalisation» est devenu un attrape-tout qui a rendu les termes du débat - et donc l'évaluation du phénomène - très compliqués. Si on retient une définition stricte, «délocaliser» signifie fermer une usine, la transférer dans un autre pays, puis réimporter en France sa production. Difficile pour autant de classer chaque investissement à l'étranger entre «vraie» et «fausse» délocalisation. Par exemple, quand le groupe PSA décide, coup sur coup, de construire une usine en Slovaquie, puis en République tchèque avec Toyota, il est convenu de ne pas parler de délocalisation, mais d'investissement à l'étranger dont le but est de pénétrer les nouveaux marchés de l'Europe de l'Est. Pour autant, une partie des voitures produites seront vendues sur le marché français.

### 2) Quelle est la responsabilité des délocalisations dans la destruction d'emplois industriels ?

Ce débat intervient dans un contexte de crise de l'emploi industriel. Alors qu'en 1999 et 2000 l'industrie française avait recommencé à créer de l'emploi grâce à la

croissance, la situation s'est détériorée. Depuis 2001, ce sont environ 150 000 postes qui ont été détruits. Pour nuancer ce tableau, il faut préciser que pendant cette période les services à l'industrie (qui englobent l'emploi intérimaire et des fonctions externalisées comme le transport, l'informatique...) ont, eux, créé 70 000 emplois. Pour mesurer l'«effet déloc», la Direction des relations économiques extérieures (Dree) de Bercy a enquêté. Après avoir recensé les investissements des entreprises françaises en 2002 dans les pays d'Europe centrale et orientale, la Dree considère que seuls 10 % seraient assimilables à des délocalisations. Une étude de l'Observatoire européen du changement (EMCC) a conclu que, sur un échantillon de 1 460 entreprises européennes ayant annoncé la suppression de 777 000 emplois dans l'Union des Quinze, en Pologne, en République tchèque et en Slovaquie, seuls 4,8 % seraient dus à des délocalisations.

### **3) Les délocalisations ne seraient-elles qu'une menace fantasmagorique ?**

Non. D'abord parce que derrière cette évaluation statique globale se cachent des réalités sectorielles (le textile, la chaussure...) et territoriales catastrophiques. D'autre part, les délocalisations ne concernent plus uniquement les industries de main-d'oeuvre sans valeur ajoutée. Désormais, les entreprises de services, mais aussi de high-tech, sont tentées, convaincues de trouver en Chine ou en Inde de la main-d'oeuvre formée. *«Beaucoup d'économistes minimisent l'impact car ils ne regardent que la perte nette d'emplois directs. Il existe aussi des dommages collatéraux comme le chantage actuel des multinationales au moins-disant social»*, assure Claude Pottier, chargé de recherches au CNRS.

Derrière le débat des délocalisations se cache aussi celui, plus large et à plus long terme, de la déflagration causée par la montée en puissance de la Chine et de l'Inde dans le commerce mondial. *«Le sujet vraiment inquiétant est que la France perd des parts de marché dans le commerce mondial, y compris dans le secteur des biens technologiques à forte valeur ajoutée. Et cette réalité peut être terrifiante»*, explique Jean-Hervé Lorenzi, économiste et auteur, avec Lionel Fontagné, directeur du Cepii (Centre d'études prospectives et d'informations internationales), d'un rapport sur les délocalisations qui sera remis au Premier ministre dans quelques jours. Bref, de quoi faire des délocalisations un sujet à manier avec des pincettes méthodologiques.

(1) «Délocalisations : pour un néolibertisme européen.» Commission d'enquête présidée par Christian Gaudin avec pour rapporteur Francis Grignon.

<http://www.libération.fr/page.php?Article=238380>



## Evénement

### EMPLOI

## Délocalisations: la grande mobilisation

De Nicolas Sarkozy à Laurent Fabius, les politiques se sont emparés de ce thème que les Français placent en tête de leurs priorités.

Par Eric AESCHIMANN  
mardi 14 septembre 2004

**D**élocalisations, tout le monde sur le pont ! Alors que les annonces de transfert d'activités hors de France se multiplient, les responsables politiques français viennent de décréter la mobilisation générale. Nicolas Sarkozy, ministre des Finances, a lancé une offensive contre le dumping fiscal des pays de l'Est, tandis que Laurent Fabius exigeait du chef de l'Etat une initiative à l'échelon européen, faute de quoi il voterait non au projet de Constitution européenne. Enfin, ce matin, Jean-Pierre Raffarin va monter à son tour sur le ring en présidant un comité interministériel d'aménagement du territoire (Ciat) qui doit décider de mesures destinées à retenir les entreprises tentées de s'expatrier.

**Thème de rentrée.** Depuis la récession de 1992-1993, le débat français sur la politique économique est coutumier de tels emballements. Sous Jospin, en 2001, les plans sociaux chez LU et Marks & Spencer avaient focalisé l'attention sur les «licenciements boursiers» décidés par des entreprises réalisant des bénéfices pléthoriques. Le thème des délocalisations, lui, avait déjà eu son heure de gloire en 1993, lorsque le fabricant d'aspirateurs Hoover avait déplacé son usine de Longvic (Côte-d'Or) vers l'Ecosse. Le voici de retour, avec cette fois la particularité d'être relayé par la plupart des responsables politiques et des partenaires sociaux. Non sans arrière-pensées.

C'est le Medef qui, le premier, en a fait l'un de ses thèmes de rentrée, dans le but d'obtenir du gouvernement de nouveaux assouplissements aux 35 heures. Quelques jours plus tard, la CGT lui a embrayé le pas, en publiant la liste d'une quarantaine de sites menacés, pour répondre aux attaques du Medef, mais aussi pour se mettre en phase avec les salariés des PME, qui se sentent visés mais restent réticents à l'idée de se syndiquer. Selon un sondage CSA-*la Tribune*, les Français placent la lutte contre les délocalisations au premier rang des priorités que devrait avoir le gouvernement, devant l'augmentation du pouvoir d'achat ou la réduction de l'impôt sur le revenu.

**Pessimisme.** *«Les gens ont peur de voir les entreprises s'en aller à l'étranger et ils se demandent si, comme l'affirment certains, la France n'est pas entrée dans une phase de déclin»*, rapportait un député UMP avant l'été. Un pessimisme qui s'est nourri de quelques délocalisations spectaculaires, du diagnostic dressé par l'essayiste Nicolas Baverez dans son ouvrage *la France qui tombe*, mais aussi des déclarations fracassantes du candidat Chirac, qui, en 2002, n'hésitait pas à écrire : *«La France est aujourd'hui sur la mauvaise pente. Un déclin insidieux menace notre cohésion, notre niveau de vie.»* Président arroseur, Premier ministre arrosé : deux ans plus tard, il revient à Jean-Pierre Raffarin d'apaiser l'angoisse de l'opinion. Quitte à puiser dans les cartons à idées de son ministre des Finances.

Car, à quelques semaines de son départ du gouvernement, Sarkozy a, lui aussi, choisi de mettre en avant la question. A son arrivée à Bercy, en mars, *«il a cherché des sujets comparables à la sécurité, c'est-à-dire réputés insolubles et sur lesquels il pourrait démontrer qu'avec de la volonté on peut agir»*, raconte un conseiller. Depuis, il profite de ses déplacements pour égrener ses propositions : création de pôles de compétitivité, pression sur les nouveaux pays européens ou encore instauration d'un dispositif permettant d'identifier la localisation des centres d'appels off-shore. *«On disait qu'il n'y avait pas d'insécurité, que c'était juste un sentiment et l'on a vu le résultat. Aujourd'hui, c'est pareil avec les délocalisations : il faut répondre à l'angoisse des Européens qui est réelle»*, expliquait le ministre des Finances samedi.

Simple coïncidence ? Tout autant désireux que Nicolas Sarkozy de concourir à l'élection présidentielle et donc, d'ici là, de faire parler de lui, Laurent Fabius planche également sur la question depuis un bon moment. En janvier, il a constitué un groupe d'experts réunissant des cadres de direction de très grandes entreprises françaises. Résultat du *brainstorming* : il y a péril en la demeure. La campagne des régionales, où de nombreux candidats de gauche se sont vu interpellés sur les aides aux «patrons voyous», a achevé de convaincre l'ex-Premier ministre qu'il y avait là un enjeu essentiel. D'où sa décision, jeudi soir, de lier délocalisations et Constitution européenne.

Désormais, François Hollande, le patron du PS, tente de recoller au peloton. Il a demandé au député Eric Besson la rédaction d'un rapport et l'organisation d'un colloque pour la mi-novembre. Le groupe UMP y va aussi de son groupe de travail. Même les élus locaux s'y mettent : la région Ile-de-France, dirigée par le PS Jean-Paul Huchon, fera désormais inscrire une clause de remboursement des aides en cas de plan social. Mais la palme de l'inventivité revient à François Rebsamen, patron PS de la communauté urbaine de Dijon : quand une entreprise commence à rêver du profit qu'elle pourrait réaliser en vendant son patrimoine foncier (et donc en partant vers d'autres cieux), il agite la menace de classer ses terrains en zone «espaces verts», ce qui fait tomber leur valeur à presque rien. *«Grâce à ça, j'ai réussi à empêcher des départs»*, assure-t-il.

<http://www.liberation.fr/page.php?Article=238377>